



Disponibilité et création d'entreprise

Par **brillouet**, le **07/04/2009** à **17:58**

Bonjour, j'ai pris une disponibilité de droit dans la fonction publique hospitalière, actuellement en fin de formation de sophrologue, je pense créer un site internet ainsi que me mettre à mon compte en tant que sophrologue en statut auto-entrepreneur, quels sont mes droits par rapport à cette disponibilité et que dois-je faire? D'avance merci. Cordialement.
D.Brillouet

Par **F5E**, le **15/04/2009** à **13:37**

En partenariat avec la Cité des Métiers, France 5 emploi organise un chat forum sur le thème : Créer son entreprise en toute sécurité.

Auto-entreprenariat, sociétés de portage, coopératives d'activité, couveuses d'entreprises... Quelles solutions choisir ? Comment se lancer "en douceur" dans la création d'entreprise ? Quelles sont les précautions à prendre pour réussir ?

Alexandra Barth, consultante à l'APCE et les experts de la Cité des métiers répondront le 21 avril de 14 à 16 heures à toutes vos interrogations.

Laissez dès à présent vos demandes de conseils et vos questions sur le forum de France 5 emploi. Futurs entrepreneurs, ne manquez pas ce rendez-vous !

<http://forums.france5.fr/>